

Une plateforme citoyenne publie des recommandations pour gagner le pari de l'interculturalité en Wallonie

Pour les personnes étrangères ou d'origine étrangère, l'espace public est source de discriminations, d'insécurité, voire de harcèlements divers qui provoquent chez elles un sentiment d'exclusion. Dans la région de Mons et du Borinage, la plateforme « Pop Up Virus Culturel » et plusieurs partenaires dont le CIMB (Centre Interculturel de Mons et du Borinage) ont mené un travail de longue haleine autour d'un projet interculturel intitulé « L'interculturalité, un défi pour notre société ». Objectif : initier actions et revendications sur cette question.

En 2017, la plateforme avait élaboré et publié un premier cahier méthodologique et de revendications, aboutissement d'une démarche d'un an accomplie avec plusieurs groupes de citoyens de la région. Un an plus tard, après avoir remis le couvert pendant une durée équivalente, Pop Up Virus Culturel revient avec un deuxième document de synthèse reprenant de nouvelles recommandations et revendications construites par des groupes entre septembre 2017 et juin 2018.

Pour cette deuxième édition du projet, les groupes ont travaillé sur des thèmes ancrés dans le quotidien concret des personnes étrangères et d'origine étrangère : l'emploi, le logement, les transports publics, les normes autour des vêtements, l'impact de l'histoire et de l'héritage des migrations, l'école, le vieillissement, la culture, le monde des loisirs, la famille, et les micros solidarités. Plus de 70 personnes, réparties en fonction de leurs envies, de leurs questionnements et de leurs préoccupations, ont été mobilisées dans six groupes de travail.

Plus d'exemples de solidarité partagée

Le cahier que Pop Up Virus Culturel publie aujourd'hui est un condensé des recommandations et revendications pour chacune des thématiques abordées en profondeur par les groupes. Et les idées ne manquent pas. En matière d'emploi d'abord, il est proposé de fournir un traducteur et un accompagnant lors de l'accompagnement des différentes phases vers l'emploi, de favoriser la diversité au

sein des entreprises (avec, par exemple, la création d'un label de type « patron équitable » pour les entreprises proactives sur ce point) et d'améliorer les secteurs d'équivalence des diplômes et de reconnaissance des compétences.

Sur le plan du logement, il est suggéré d'améliorer l'accès aux centres d'hébergement d'urgence et l'information sur l'accès aux logements sociaux, tout comme, pour les transports en commun, d'améliorer l'accueil et l'orientation dans les différents transports publics. Au niveau des normes autour des vêtements (comprenant notamment la question du port du voile), les revendications sont de : fournir des exemples dans les médias de femmes qui portent le voile, faire le choix de photos et légendes exprimant la diversité sous un angle bienveillant, créer un média permettant de porter un message de revendications par rapport aux médias traditionnels, de mettre en place des lieux et des espaces d'inclusion de toutes les personnes, et de mettre en place des politiques structurelles d'aménagement des espaces publics créant de réelles solidarités.

En termes d'impact de l'histoire et de l'héritage des migrations, il est demandé de recevoir plus d'informations décodant les sources alimentant les peurs, plus d'informations visant à transmettre un discours sociétal plus juste, plus de remise en question du système, plus d'experts de cultures différentes, plus d'analyse des discours alarmistes brandissant la menace d'un envahissement des étrangers et plus d'exemples de solidarité partagée.

Disposer de référents professionnels

Sur le plan de l'école, les propositions sont de sensibiliser aux conséquences des discriminations frappant les élèves issus de la diversité et de mettre en place des approches de l'interculturalité dans la formation de base des enseignants. En matière de vieillissement, les pistes énoncées sont d'informer les familles sur les structures des maisons de repos, d'encourager l'insertion de repas de cultures diverses dans les menus des maisons de repos et de prendre en compte les aspects culturels dans les soins aux personnes âgées.

Au niveau de la culture, il est suggéré d'encourager les productions et créations culturelles des personnes étrangères, de valoriser la citoyenneté des personnes issues de la diversité par le biais de l'art et de mettre en place une politique volontariste d'intégration des jeunes dans les projets culturels. Dans le domaine connexe des loisirs, il est demandé entre autres d'identifier les loisirs libres d'accès, de favoriser les rencontres interculturelles dans les espaces publics, d'informer les familles migrantes sur les loisirs organisés, d'identifier avec les familles migrantes les freins et incitants à l'inscription de leurs enfants dans les activités de loisirs, d'informer ces mêmes familles aux recours possibles en cas de discrimination, de simplifier les procédures pour que tout citoyen puisse organiser des activités dans l'espace public, etc.

Sur le plan de la famille, les axes de revendication sont notamment de disposer de référents professionnels sur les questions interculturelles dans les secteurs éducatif, social et médico-social, de créer un « guichet unique » à disposition des familles (fournissant à celles-ci informations, orientations, médiations et écoute), de faire de ce dernier un lieu de rencontre réunissant professionnels et personnes ressources autour de la question de l'interculturalité, etc. Enfin, en matière de micros solidarités, il est suggéré, par exemple, de mettre en valeur et de diffuser les modèles d'organisation et d'actions des personnes étrangères et d'origine étrangère, et de construire des alliances entre la société civile, les mouvements sociaux et les personnes étrangères et d'origine étrangère.

Impulser de nouvelles pratiques

Au terme de cette double année de cheminement, les organisateurs de la démarche mettent en lumière que les chantiers pour aboutir à une société interculturelle demeurent nombreux. Ils dressent le constat que les conclusions qui ont clôturé la première année de travail restent d'actualité, notamment les difficultés de dialogue avec des institutions et les obstacles liés à la langue qui continuent à constituer des mécanismes de discrimination et d'exclusion. Ils soulignent le maintien de la nécessité d'améliorer les informations sur le fonctionnement des institutions. Par ailleurs, ils appuient à nouveau l'idée que la formation des professionnels au champ

de l'interculturalité apparaît comme incontournable pour faciliter et améliorer l'accueil des personnes.

Leur objectif est désormais de faire vivre leurs recommandations et revendications, en les diffusant, mais aussi en impliquant des acteurs de terrain. Cette implication vise à enclencher de nouvelles pratiques qui pourront devenir des cadres légaux impulsant les bases d'une société interculturelle en Wallonie.

Dominique Watrin

Plus d'informations : www.virusculturel.be